



COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communiqué de presse - 17 octobre 2022

Éradiquer la pauvreté : une urgence au nom de la dignité humaine

À l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, le Secrétariat général de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNC DH) rappelle à l'unisson avec l'ensemble des acteurs mobilisés que le respect de la dignité de chacune et chacun est le ciment d'une société juste, apaisée et respectueuse de l'environnement. C'est ce que proclame la Déclaration universelle des droits de l'homme dès son préambule :

« Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. ».

Les personnes vivant dans la grande pauvreté voient leur dignité niée et bafouée. Non seulement elles sont contraintes de vivre dans des conditions matérielles souvent indignes et dans l'insécurité économique et sociale, mais elles sont aussi souvent victimes de violences.

La situation de pauvreté constitue une des principales entraves à l'accès aux droits, enferme les personnes concernées dans une stigmatisation et une marginalisation intolérables, et les prive de leur capacité à faire des choix et à participer aux processus décisionnels qui les concernent.

Au nom de ses valeurs morales et de ses engagements sociaux, la France doit prendre des actions immédiates pour éradiquer la pauvreté.

Soutenir les personnes les plus pauvres

Depuis de longs mois, des crises majeures affectent toute la population, et tout particulièrement les personnes les plus pauvres : la crise sanitaire, les effets de la guerre en Ukraine sur les conditions économiques et énergétiques, et la crise climatique qui se manifeste par des inondations, des feux, des canicules à répétition.

La France doit adopter des mesures d'urgence pour permettre aux plus précaires de faire face notamment à l'inflation, à la flambée des coûts de l'énergie, aux contraintes liées au changement climatique, et pour garantir qu'elles ont toutes accès aux prestations sociales auxquelles elles peuvent prétendre.

De manière générale, un meilleur accès aux ressources primaires (eau, électricité...) et aux services publics de première nécessité (hôpitaux, réseaux de transport, sécurité sociale...) est indispensable.

Accompagner les personnes les plus pauvres.

Aux difficultés matérielles s'ajoute l'isolement. Les personnes les plus pauvres sont généralement les plus isolées. Les conséquences psychologiques de cet isolement sont dramatiques : dépression, anxiété, baisse de l'espérance de vie... Un meilleur accompagnement humain s'impose.

Donner la parole aux personnes en situation de précarité.

Respecter la dignité des personnes impose aussi de ne plus parler à leur place ni de réduire leurs vies aux difficultés qu'elles rencontrent. Combattre la pauvreté n'est possible qu'en écoutant les personnes pauvres, en s'appuyant sur leur expérience et leur expertise pour élaborer et mettre en œuvre des mesures ajustées et efficaces.

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »
(Joseph Wresinski)